

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 29 janvier 2010

Décisions de l'Interprofession du lait

Bien que justifiées, les attentes ont été déçues

Direktion **Les décisions prises par l'Interprofession du Lait (IP Lait) sont bien en-deçà des attentes pourtant justifiées des producteurs de lait.**

Weststrasse 10
Postfach
CH-3000 Bern 6

Les données du marché disponibles, calculées à l'aide de méthodes éprouvées, ne permettent pas d'expliquer rationnellement pourquoi le comité de l'IP Lait n'est pas parvenu à prendre une décision globale, s'agissant de l'indice des quantités et du prix indicatif. La non-entrée en matière sur une augmentation du prix indicatif, en particulier, est inacceptable pour les producteurs de lait.

Telefon 031 359 51 11
Telefax 031 359 58 51
smp@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

Avec les responsables de ses sections, la FPSL va donc devoir clarifier les conséquences à tirer de cette situation et les mesures à prendre.

Renseignements :

Christoph Grosjean-Sommer
Communication économie et politique
Weststrasse 10
Postfach
CH-3000 Bern 6

Tél. : ++41 (0) 31 359 53 18
E-Mail : christoph.grosjean@swissmilk.ch
Internet: www.swissmilk.ch